

1632 Dezember 28., Paris

A

SCHREIBEN VON [LEON] BOUTHILLIER, [COMTE DE CHAVIGNY, SECRETAIRE
D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES], AN GARDEHPTM. UND
AMMANN [BEAT II.] ZURLAUBEN

"La dernière que J'ay de vous est du 27.^e du mois passé dont ie me contenteray de vous accuser la reception par celle cy. vous remettant a la mienne du 7.^e de ce mois¹ pour ce qui est de l'affaire de Berne et Soleurre [gemeint den Kluserhandel, in dem Zurlauben als Vermittler fungierte] ou vous verrés par icelle que le Roy [L u d w i g XIII.] avoit donné ordre au S.^r [Joab-Gilbert] Du Landé [d e S i q u e v i l l e] [Ambassador in Bünden] de se transporter, comme il fera.²

Quant a la Neutralité [der eidg. Orte] avec le Roy de Suede [G u s t a v II. A d o l f]³ sa mort aura Interrompu cette negotiation qui pourra estre reprise selon l'estat auquel se trouvera son party en suite d'un tel accident, Il semble qu'il ne perd pas vigueur pour cela et que ceux qui estoient unis avec Luy [insb. die protestantischen Reichsstände gemeint] sont pour suivre ses desseins en ce qui regarde la manutention de la liberté des ordres de l'Empire [Reichsstände] ce qui leur sera d'autant plus facile si la nouvelle que ie viens de recevoir d'Allemagne est veritable que [Albrecht Eusebius Wenzel von] W a l e s t e i n soit mort d'une blessure qu'il auroit receue en la [même] bataille de Lutzen ou le dict Roy fust tué, ces disgraces de part et d'autre pourront en fin y apporter disposition a une bonne et seure paix [dies sollte freilich erst 1648 in den Westfälischen Friedensschlüssen Realität werden!] quy vray semblablement ne peut estre establee dans l'Empire que par l'entremise du Roy".

1) s. AH 7/10

3) s. EA V 2, 713 d

2) s. Rott/Représentation IV 664

Original, in franz. Sprache, Siegel beschädigt
AH 49, 72-73 - Blatt 72^V und 73^R leer